

Espace France Services : la communauté de communes met en place un service itinérant de proximité pour tous ses habitants à partir de janvier 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes exerce une nouvelle compétence : la création et la gestion des maisons de service public, devenues depuis les Espaces France Services.

Ce nouveau service s'adresse plus particulièrement aux personnes qui ne peuvent se déplacer dans les services publics des agglomérations voisines (Orange, Carpentras, Avignon, Bollène) pour effectuer leurs démarches administratives les plus usuelles, mais aussi celles qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques ou qui n'en ont pas à leur disposition.

C'est donc en étroite concertation avec plusieurs partenaires institutionnels que ce service est créé, sous l'égide de la Préfecture de Vaucluse : Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la MSA, les caisses de retraites du secteur privé et du secteur public, La Poste, les services fiscaux, le Conseil départemental d'accès au droit, etc.

Tous les habitants de la Communauté de communes vont ainsi pouvoir accéder à internet et de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives dématérialisées, grâce à la présence d'agents formés aux espaces numériques des services partenaires.

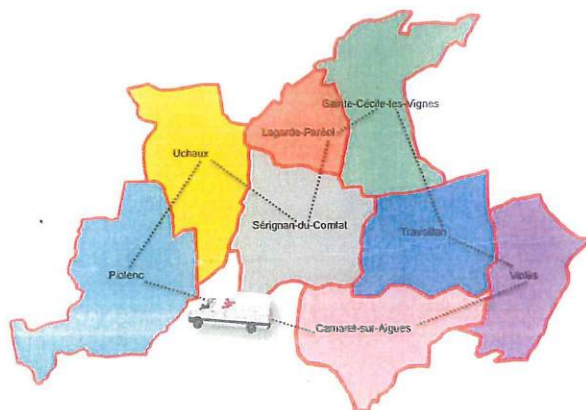
La communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence mettra en place ce service dès le début de l'année prochaine, grâce à un bus aménagé - composé de 2 bureaux et accessible pour les personnes à mobilité réduite - qui sillonnera les 8 communes du territoire. Le bus sera à la fois un point relais, un guichet de renseignement et d'accompagnement où les habitants pourront être informés, orientés et accompagnés dans leurs démarches administratives en ligne par les deux animatrices que la Communauté de communes a recrutées dans cette optique : Emilie SILBERT et Clarisse CHEVALIER.

Quelles sont les missions d'un Espace France Services ?

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Facilitation administrative
- Faciliter la mise en relation avec un organisme public

Dans quelles situations puis-je me rendre au bus itinérant ?

- Je fais une démarche en lien avec ma **santé**
- Je suis en recherche d'**emploi**
- J'actualise ma situation **administrative** (permis de conduire, carte grise, CNI...)
- Je suis en situation de **handicap** ou un de mes proches est en situation de handicap
- Je comprends ma situation **fiscale**
- J'attends un **enfant**
- J'ai perdu mon conjoint ou mon ex-conjoint
- Je prépare ma **retraite**
- Je suis en situation de **précarité financière**
- Je gère mon **habitat**
- Je fais face à une difficulté **juridique**, je suis victime d'une infraction



Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Le planning de passage du bus sera consultable sur le site de la communauté de communes (<http://www.ccayguesouveze.com>), sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram : @aygues_ouveze_provence), ainsi que dans les mairies des communes concernées.

Pensez à vous munir des pièces nécessaires à vos démarches : RIB, pièce d'identité, identifiants et mots de passe de vos espaces personnels, carte vitale, dernier avis d'imposition, CV...



Planning permanence Bus France Services

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00	Sainte-Cécile-les-Vignes (8h-13h)	Piolenc (8h-12h) & (12h45-16h15)	Camaret-sur-Aygues (8h-12h) & (12h45-16h15)	Sérignan-du-comtat (8h-13h)	Uchaux (9h-11h05)
9h00					
10h00					
11h00					
11h05					
12h00					
12h15					
12h45					
13h00					
14h00					
15h00					
15h15				Travaillan (14h-15h15)	
16h00					
16h15					

Emilie SILBERT : 06.18.79.12.84

Clarisse CHEVALIER : 06.18.79.61.63

Adresse mail : en cours de création